



Section des Pyrénées-Atlantiques

Restructurations du réseau des Pyrénées-Atlantiques

INACCEPTABLE !

Le mercredi 1^{er} juillet dernier, le Directeur Départemental des Finances Publiques des Pyrénées-Atlantiques a reçu les représentants des quatre organisations syndicales du département « *dans le cadre des restructurations du réseau des Pyrénées-Atlantiques* ».

Thierry NESA a tout d'abord indiqué qu'il n'y aurait pas de fermetures de Trésoreries, comme il s'y était toujours engagé.

Le Directeur Départemental a ensuite énuméré les projets pour lesquels il a reçu le feu vert de la Direction Générale d'ouvrir une concertation avec les élus nationaux (Députés), les maires, les chefs de service, les agents, les représentants du personnel, l'ACP et les cadres de direction.

Vous trouverez ces projets de restructuration détaillés ci-après, avec la position des élus nationaux et locaux, sachant que (dixit M. NESA) :

- L'ACP n'est pas favorable, mais pas défavorable non plus.....
- Les cadres de direction sont favorables.

Les chefs de service et les agents n'avaient pas encore été consultés à la date du 1^{er} juillet, et en ce qui concerne les représentants du personnel, les projets présentés ont été unanimement contestés. Mais comment pourrait-il en être autrement, sachant que tout ceci se fait au détriment des agents et des usagers, et n'est que la conséquence des suppressions d'emplois !

Fusion des SIE de Pau-Est et Pau-Nord et des SIP de Pau-Est et Pau-Nord :

Les SIE de Pau-Est et Pau-Nord fusionneraient au **1^{er} janvier 2016** pour donner naissance au SIE de Pau Nord-Est, et les SIP de Pau-Est et Pau-Nord deviendraient à la même date le SIP de Pau Nord-Est. Cette éventuelle restructuration avait été annoncée il y a à peu près 1 an par le directeur, mais à l'horizon 2017/2019. Pourquoi donc cette précipitation ? L'avenir nous le dira peut-être...

Transfert du recouvrement des Trésoreries de Lescar et Morlaàs au SIP de Pau Nord-Est :

Ces deux Trésoreries deviendraient spécialisées SPL (Secteur Public Local) après transfert de la mission recouvrement au **1^{er} janvier 2016** au SIP de Pau Nord-Est créé à la même date. Là encore, même si cela nous avait été annoncé l'année dernière, le calendrier est avancé...

Madame LIGNIERES-CASSOU (Députée de la 1^{ère} circonscription) n'est pas opposée au transfert du recouvrement de la Trésorerie de Lescar, tout comme le Maire de la commune d'ailleurs.

En revanche, Madame CHABANNE (Députée de la 2^{ème} circonscription) s'est positionnée pour le maintien de la mission recouvrement au sein de la Trésorerie de Morlaàs, le Maire de la collectivité également.

Il est quand même utile de noter que, apparemment, seuls les maires des communes où sont implantées les Trésoreries ont été consultés ! Nous nous chargerons donc d'informer les autres !

Transfert de la gestion d'un EHPAD de la Trésorerie de Pontacq vers la Trésorerie de Pau CH :

Cette restructuration (nouvelle), qui pourrait être mise en place au **1^{er} janvier 2016**, tendrait à soulager la Trésorerie de Pontacq. La charge de travail est évaluée à 0,7 agent. Le maire de Pontacq a donné son accord.

« Rapatriement » du SIE d'Orthez vers le SIE de Pau-Sud :

Si cela n'était pas aussi grave, on pourrait dire que le Directeur Départemental avait gardé le meilleur pour la fin !

En effet, M. NESA avait dit et répété depuis des mois (voire des années) qu'il ne ferait pas de grosses restructurations. Il nous avait même fait lecture (lors d'un Comité Technique Local) d'un courrier adressé au délégué interrégional allant dans ce sens ! **Alors, pourquoi ce revirement et cette brutalité ?**

Là, le projet présenté consiste à transférer (au 1^{er} janvier 2016) la totalité du SIE d'Orthez au SIE de Pau-Sud.

Le pire est que l'argument avancé par la direction pour « justifier » cette restructuration est le fait que peu d'agents seraient intéressés par la RAN d'Orthez, ce qui expliquerait les 3 emplois vacants de B au SIP et les 2 emplois vacants à la Trésorerie (1B et 1C) !

Cela est faux, car c'est le niveau de coupure pour le département (Contrôleur 2^{ème} classe – 10^{ème} échelon) qui fait que des agents qui ne détiennent pas un indice majoré supérieur ou égal à 422 ne pourront pas entrer par mutation dans les Pyrénées-Atlantiques et donc obtenir Orthez ou une autre RAN.

8 collègues (6 B et 2C) seraient concernés par ce transfert de mission.

Ils ont tous une garantie de maintien à la résidence (Orthez) et ne seraient donc pas obligés de suivre la mission sur Pau. Encore heureux, car dans le cas contraire, 6 d'entre eux auraient entre 60 et 90 kilomètres de plus qu'actuellement (aller-retour) à effectuer quotidiennement !

Les représentants FO-DGFIP 64 ont indiqué à Monsieur NESA que « l'idéal » pour l'administration serait sûrement que la moitié des agents demandent à rester sur place (pour pourvoir les emplois vacants au SIP, voire à la Trésorerie), l'autre moitié souhaitant rester sur la mission et donc, à Pau !

Le Directeur Départemental n'a pas contesté...

Et que se passerait-il si tous les agents décidaient de rester sur Orthez ? La réponse est simple ; il manquerait 8 agents à Pau-Sud !

Et que se passerait-il si tous les agents décidaient de partir sur Pau ? La réponse, là aussi, saute aux yeux ; cette restructuration n'aurait servi à rien !

Alors, **la décision la plus sage est d'abandonner ce projet**, surtout que nous savons maintenant qu'un cadre B arrive au SIP/SIE d'Orthez, et que 3 agents de catégorie C sont affectés « Sans résidence – à la disposition du directeur », dont un qui est intéressé par la RAN d'Orthez !

Monsieur HABIB (Député de la 3^{ème} circonscription) et le Maire d'Orthez ont déclaré ne pas être opposés à ce transfert de mission.

Pour terminer, Monsieur NESA nous a informés qu'il ferait remonter le résultat des concertations au Cabinet du Ministre pour la mi-juillet.